



Parti Communiste Français

Section de Saint-Martin-d'Hères

Gières - Poisat – Venon - St Martin-d'Uriage

www.pcf-smh.fr

NON aux baisses d'APL et au budget de saccage des moyens du logement social ! Pétition au député de la 2e circonscription de l'Isère, M Colas Roy,

Monsieur,

Vous avez été élu député de la 2e circonscription de l'Isère en juin 2017, dans un contexte de très forte abstention et dans la foulée de l'élection d'Emmanuel Macron. Vous êtes adhérent de son parti « En Marche ».

Rien dans le programme du président élu n'annonçait la coupe sombre projetée aujourd'hui dans le budget du logement : - 18% d'ici deux ans, -22% dès 2018 sur le financement du logement social. Au contraire, on pouvait lire : « Demain, nous construirons davantage de logement sociaux... » puis, deux lignes plus loin, « nous poursuivrons la production de logement sociaux au même niveau et au même rythme que les dernières années ». Ces objectifs, déjà insuffisants, sont incompatibles avec les coupes budgétaires du gouvernement.

La baisse des APL des étudiants, des accédants et des locataires du parc social, de 5 euros par mois, depuis le 1er octobre est totalement injuste et injustifiée. Des familles aux revenus modestes sont frappées alors, que dans le même temps, votre majorité veut supprimer l'impôt sur la fortune.

La nouvelle baisse des APL pour les locataires du parc social, jusqu'à 50 à 60 euros par mois, compensée par une baisse fictive des loyers, va amputer de façon bien réelle les moyens finan-

ciers des bailleurs sociaux. Les conséquences seront très importantes et loin d'être « neutres » pour les résidents.

Pour les locataires du parc social, la privation de moyens des bailleurs va mécaniquement entraîner une dégradation des services et de l'entretien, des reports et des renoncements dans les réhabilitations nécessaires. Elle ne manquera d'entraîner à terme des augmentations de loyers et, dès 2018, des surloyers que subissent les locataires aux revenus moyens.

Ce budget est de nature à entretenir et aggraver la pénurie de logements sociaux. Le rythme des constructions sera nécessairement ralenti (pas celui des démolitions). L'incitation gouvernementale à la vente de logements sociaux pour trouver des fonds se traduira mécaniquement par une réduction du parc social au profit du privé.

Cette politique est inacceptable alors qu'il y a plus de 3 500 dossiers de demandeurs de logement social rien qu'à Saint-Martin-d'Hères. La pénurie entraîne aussi une nouvelle paupérisation des ensembles HLM, aggravée par les surloyers, cette logique de « ghetto » que tous les politiciens dénoncent pourtant.

